

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SOASTE EXPERTISE-COMPTABLE ET AUDIT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>RUE DE LA TERRE VICTORIA</u>		35760 ST GREGOIRE	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>8 2 4 9 4 7 5 5 0 0 0 0 3 7</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 2 5</u>	
		N-1 <u>3 0 0 9 2 0 2 4</u>	
		Net <u>3</u>	
		Net <u>4</u>	
		Brut <u>1</u>	
		Amortissements, provisions <u>2</u>	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL SOASTE EXPERTISE-COMPTABLE ET AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8.0.....3.88.....)	DA	80 388	80 388	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 039	8 039	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	199 431	189 746	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 137	119 685	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	355 995	397 858	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	21 020	3 579	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 185	58 086	
	Dettes fiscales et sociales	DY	55 719	60 049	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	209 844	226 483		
	Compte régul.	EB	55 047	55 751	
	TOTAL (IV)	EC	372 815	403 949	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	728 810	801 807	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	372 815	403 949		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	278 000		12 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	525		
Installations générales agencements aménagements divers	10 293		
Matériel de transport	48 163		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 318		666
Emballages récupérables et divers	8 151		
TOTAL	88 451		666
Prêts, autres immobilisations financières	3 180		
TOTAL	3 180		
TOTAL GENERAL	369 631		12 666

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			290 000	290 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		525		
Installations générales agencements aménagements divers		10 293		
Matériel de transport			48 163	48 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 870	7 114	7 114
Emballages récupérables et divers			8 151	8 151
TOTAL		25 688	63 429	63 429
Prêts, autres immobilisations financières			3 180	3 180
TOTAL			3 180	3 180
TOTAL GENERAL		25 688	356 609	356 609

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		525		525	
Installations générales agencements aménagements divers		10 293		10 293	
Matériel de transport		39 605	7 365		46 969
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 846	2 539	13 417	2 968
TOTAL		64 269	9 904	24 235	49 937
TOTAL GENERAL		64 269	9 904	24 235	49 937
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 365				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 539				
TOTAL	9 904				
TOTAL GENERAL	9 904				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 600	17 423	1 600		17 423
Autres provisions pour dépréciation	2 500		2 500		
TOTAL	4 100	17 423	4 100		17 423
TOTAL GENERAL	4 100	17 423	4 100		17 423
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 423	1 600		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 180	3 180	
Clients douteux ou litigieux	20 907	20 907	
Autres créances clients	298 004	298 004	
Personnel et comptes rattachés	162	162	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 009	2 009	
Impôts sur les bénéfices	17 731	17 731	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 373	6 373	
Débiteurs divers	510	510	
TOTAL	348 877	348 877	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	31 185	31 185		
Personnel et comptes rattachés	6 907	6 907		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 647	16 647		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 838	30 838		
Autres impôts taxes et assimilés	1 327	1 327		
Groupe et associés	21 020	21 020		
Autres dettes	209 844	209 844		
Produits constatés d'avance	55 047	55 047		
TOTAL	372 815	372 815		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	348.0000	231			231

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	63 540
Autres créances	2 009
Total	65 549

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 307
Dettes fiscales et sociales	9 980
Total	13 287

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	55 047
Total	55 047

SARL SOASTÉ Expertise-comptable et audit
Société à responsabilité Limitée
Au capital de 80 388 EUROS
Siège social : Parc Edonia
Bâtiment A – Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

RCS RENNES B 824 947 550

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU MARDI 6 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le mardi 6 janvier,

A seize heures.

Les associés de la société "SARL SOASTÉ Expertise-comptable et audit", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 80 388 €, dont le siège est situé Parc Edonia – rue de la Terre Victoria, 35760 SAINT-GREGOIRE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du gérant, au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane TERNISIEN, gérant.

Le Président constate qu'est présent :

- **La société TERNS HOLDING**
représentée par monsieur Stéphane TERNISIEN
propriétaire de 180 parts,
numérotées de 1 à 180
- **La société LM CONSULTING**
représentée par monsieur Ludovic ROBINO
propriétaire de 51 parts,
numérotées de 181 à 231

TOTAL DES PARTS PRESENTES : 231 PARTS.

Les règles de majorité étant respectées, le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle est en mesure de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

SK

LR

Monsieur le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les statuts de la société, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat ainsi que l'annexe concernant l'exercice clos le 30 septembre 2025, le rapport de gestion de la gérance et le texte des résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée.

Il précise que tous les associés ont eu parfaite connaissance de ces documents dans les délais prévus par la Loi, ce qu'ils reconnaissent et il rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025.
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus à la gérance de sa gestion.
- Rémunération de la gérance.
- Affectation du résultat.
- Questions diverses.

Le gérant donne lecture de son rapport sur les opérations intervenues durant l'exercice.

Le gérant procède à une présentation détaillée des comptes annuels. Il analyse, dans un premier temps, le chiffre d'affaires de l'exercice ainsi que l'évolution de la marge brute et le niveau atteint par le taux de marge. Puis, dans un second temps, il procède à une analyse des charges de la période en s'attardant notamment sur les autres achats et charges externes ainsi que sur les frais de personnel.

Puis, les résolutions suivantes sont mises au vote.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur la situation de la société et son activité durant l'exercice clos le 30 septembre 2025 et après avoir examiné les comptes de cet exercice, l'assemblée générale déclare les approuver, tels qu'ils ont été présentés et se traduisant par un bénéfice net comptable de 68 137 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SR LR

DEUXIEME DECISION : QUITUS A LA GERANCE

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société, pour l'accomplissement de sa mission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION : APPROBATION DES CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, le Président relate les conventions qui ont été conclues entre la société et son gérant pendant l'exercice écoulé :

- Rémunération de la gérance

Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société a perçu, au titre de cet exercice, une rémunération brute d'un montant de 123 000 €.

- COTISATIONS SOCIALES DE LA GERANCE

La société a pris en charges les cotisations sociales de Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société. Ces cotisations se sont élevées sur l'exercice à la somme de 55 153 €. Elles concernent des cotisations sociales obligatoires à hauteur de 47 954 € et des cotisations sociales facultatives à hauteur de 7 199 €.

Les cotisations sociales obligatoires sont les suivantes :

- RETRAITE :	26 845 €
- URSSAF :	21 159 €

- ABONDEMENT PEI/PERCOI DE LA GERANCE

La société a versé un abondement sur PEI de Monsieur TERNISIEN Stéphane, gérant de la société de 300 % du montant placé par celui-ci soit 3 768 €.

- Frais de voyages et déplacements

La société prend en charges les frais exposés par le gérant, dans le cadre de l'activité, notamment les frais de missions et réceptions.

- REMUNERATION DU COMPTE COURANT DE MONSIEUR TERNISIEN Stéphane

Les sommes mises à la disposition de la société en compte courant par Monsieur TERNISIEN Stéphane, s'élevaient à la clôture des comptes annuels, à la somme de 1 538 €.

SA LR

Ce compte courant n'a pas fait l'objet d'une rémunération.

- REMUNERATION DU COMPTE COURANT DE LA SOCIETE TERNS HOLDING

Les sommes mises à la disposition de la société en compte courant par la société TERNS HOLDING dont monsieur TERNISIEN Stéphane est le représentant, s'élevaient à la clôture des comptes annuels, à la somme de 19 482 €.

Ce compte courant n'a pas fait l'objet d'une rémunération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION : REMUNERATION DE LA GERANCE

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération de la gérance à la somme mensuelle de sept mille euros (7 000 €) sur douze mois. Des primes viendront s'ajouter à la rémunération de base.

La société prendra à sa charge les cotisations sociales, tant obligatoires que facultatives, inhérentes à son statut de travailleur non salarié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 68 137 €, de la manière suivante :

- réserve légale :	0 €
- réserves facultatives :	68 137 €
- distribution de dividendes :	0 €

Le poste « réserves facultatives » passant alors d'un solde créditeur de 199 431 € à un nouveau solde créditeur de 267 568 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Etant fait observer que les dividendes distribués par notre société, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

- bilan clos au 30/09/22 = 8 000 €
(application de la FLAT TAX de 30 %)
- bilan clos au 30/09/23 = 110 000 €
(application du régime mère-fille)

ST LR

- bilan clos au 30/09/24 = 110 000 €
(application du régime mère-fille)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés.



TERNS HOLDING
p/o M. TERNISIEN Stéphen

LMCONSULTING
p/o M. ROBINO Ludovic

